

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt, le 5 mars à 17h30 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle commune de la cité administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
30	2

Date de la convocation
27 février 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le <i>10/03/2020</i>

et publication le <i>10/03/2020</i>

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Jean-Louis Mobuchon – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Martine Connan – Mathieu Geffroy – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Yvon Guillosoou – Le Croisier Joël – Eric Bréhin

Monsieur Jean-Paul le Boëdec donne procuration à Madame Nolwenn Burlot
Monsieur Georges Galardon donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Fixation des ratios d'avancement de grades

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire a décidé d'adapter le tableau des effectifs aux perspectives d'avancement de grades prévues en 2020 au regard des carrières et des cadres d'emplois des agents concernés.

Dans le cadre de cette procédure, et dans l'attente de l'avis de principe du Comité Technique,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,

Décide de fixer à 100 % les ratios d'avancement de grades au titre de l'année 2020 pour le grade d'attaché principal.

Le Président,
Jean-Yves Philippe